RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT HAUTE-LOIRE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES				
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
27	27	26		

Séance du 4 juillet 2024

N°24-07-08

Date de la convocation 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre juillet

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents:

M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, M André MOLLE Adjoints, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, M FOULTIER Benjamin, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, M Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER

Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique

M Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M André MOLLE Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M Alain MONDON Mme Maguy FOULTIER qui a donné pouvoir à M Frédéric GIRODET

Absents excusés sans pouvoir

Mme Anne VINSON

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

Objet : Plan de financement, Extension de la maison de santé, aménagement de l'étage.

Monsieur le Maire informe de la demande des services de l'Etat de procéder à l'actualisation du plan de financement au sujet des travaux d'extension de la maison de santé, le coût réel des travaux étant maintenant connu.

AR Prefecture

043-214302051-20240704-DCM240708-DE Reçu le 11/07/2024 Ainsi suite au choix des entreprises et des connaissances des subventions ce dernier est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT Extension Maison de Santé Aménagement de l'étage					
Dépenses	Montant HT	Recettes		Taux	
Travaux	559 579,38 €	Région	200 000 €	31,18%	
Maîtrise d'œuvre	53 813,50 €	Etat - DETR	170 000€	26,51%	
Imprévus 5% hors maîtrise d'œuvre	27 978,97 €	Leader	60 000€	9,35%	
		Autofinancement	211 371,85€	32,96%	
TOTAL	641 371,85 €		641 371,85 €	100,00%	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le plan de financement tel qu'il est présenté,
- DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette opération

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits A Saint Just Malmont, le 4 Juillet 2024

Le Maire Frédéric GIRODET La secrétaire de séance Mélanie PICHON

AR Prefecture

043-214302051-20240704-DCM240708-DE Reçu le 11/07/2024